



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Calvados

Hérouville Saint Clair, le 18 juin 2019

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Monsieur Yoan FAIVRE
Responsable de la Ferme pédagogique
« Les vives terres »
Longraye
14250 AURSEULLES

Division de l'organisation
Scolaire et de la scolarité
DOSS 2

Objet : agrément ferme pédagogique

Réf. : MCGF/IM/2018-6887

Dossier suivi par
Isabelle MARTIN

Téléphone
02 31 45 96 15
Télécopie
02 31 45 96 70

Mél.
dsden14-doss24@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Monsieur,

Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, et à la visite effectuée en vos locaux par Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Caen Ouest, j'ai l'honneur de vous informer que je donne un avis favorable à l'inscription de la ferme pédagogique « **Les vives terres** » à **LONGRAYE/AURSEULLES** sur la liste des fermes pédagogiques agréées du département du Calvados.

Cette inscription sera tacitement reconduite chaque année et sous réserve du bon fonctionnement du service offert aux classes.

Dans le cas où surviendrait une modification de la structure (travaux, changement de l'encadrement, etc), vous voudrez bien en aviser mes services et solliciter une nouvelle inscription.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Mathias BOUVIER